



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

14 - CALVADOS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

- en exercice	23
- présents	19
- votants	23
- absents	4
- exclus	0

De la commune de la Rivière-Saint-Sauveur

Séance du 03 avril 2025 à 18 heures 30

Date de convocation :

28 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

28 mars 2025

ObjetM. Nom : DEPIROU

Prénom : Didier

Étaient présents : M. DEPIROU, maire ; Mme Anne PETIT, M. Thierry GIMER, Mme PILATTE, M. François FARIDE, Mme Jessica PEYROCHE, adjoints ; M. Jean MARCHIS, M. Luc POTEL, Mme Véronique AUDOU, M. Stéphane AUDOU, M. Stéphane YON, Mme Aurélie LEMAIRE, Mme Aurélie DOMIN, Mme Caroline MOUETTE, M. Christophe KASSAC, M. Marc CAMBRUNE, M. Guillaume CAUBRIERE, Mme Estelle BARBEY, M. Anthony LEBAS, conseillers municipaux.

Mme PASCALE BESLON avait donné pouvoir à Mme Caroline MOUETTE,
M. Grégory GROD avait donné pouvoir à M. Marc CAMBRUNE,
M. Richard JEHENNE avait donné pouvoir à M. Thierry GIMER,
M. Christophe HEMERY avait donné pouvoir à M. Guillaume CAUBRIERE.

Secrétaire de séance : Mme PETIT Anne

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 014-211405360-20250403-202513-BF

Berger
Levrault

Délibération 2025-13 : vote de la subvention 2025 au CCAS

Il est rappelé en vertu de l'article L. 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget.

Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 30 000€ au CCAS.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les crédits inscrits au budget primitif 2025,

DECIDE A L'UNANIMITE

D'APPROUVER pour l'année 2025 l'octroi d'une subvention de 30 000€ au CCAS.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Le

Publié ou notifié le : 08 avril 2025

Fait à la Rivière-Saint-Sauveur

Le 08 avril 2025

Le Maire,

Didier DEPIROU

